

PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE ET ENERGETIQUE IVRY-PARIS 13

Comité de Suivi - 21 avril 2016

Compte – rendu

Le Comité de Suivi s'est tenu au centre Ivry-Paris 13, salle du Sycatom, de 16h10 à 18h10.

Présents :

Hervé MARSEILLE	Président	SYCTOM
Martial LORENZO	Directeur général des services	SYCTOM
Patrice FURE	Directeur de cabinet	SYCTOM
Didier FOURNET	Directeur du Projet Stratégique	SYCTOM
Pierre HIRTZBERGER	Directeur Général des Services Techniques	SYCTOM
Jacques ROUDIER	Garant de la concertation	CNDP
Philippe BOUYSSOU	Maire	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Marc SCHWEITZER	Directeur Général Adjoint	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Geneviève LANGOT	Chargée de mission Direction Générale	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Isabelle LARDIN	Services techniques	Mairie de Paris
Jean-Marie BRETILLON	Maire	Mairie de Charenton-le-Pont
Caroline CAMPOS	Adjointe au Maire	Mairie de Charenton-le-Pont
France BERNICHI	Adjointe au Maire	Mairie d'Alfortville
Arthur BLANCHON	Représentant de Jean-Luc LAURENT, député du Val-de-Marne	
Séverine DUCOTTET	Service « Prévention et gestion des déchets »	Région Ile-de-France
Bruno HELIN	Conseiller départemental délégué à l'élimination des déchets	Conseil Départemental 94
Marie GUGLIELMETTI	Direction du Développement durable	Conseil Départemental 94
Jean-Marie CHABANE	Chef de l'unité territoriale – Val-de-Marne	Préfecture du Val-de-Marne
Emilie BOIVIN	Unité territoriale – Val-de-Marne	Préfecture du Val-de-Marne
Pierre JEREMIE	Adjoint au chef du SPRN	DRIEE
Anne CAMPION	Directrice de projets	SEMAPA
Jean-Mathieu DESPOUX	Chargé de mission « politique environnementale »	HAROPA-PORTS DE PARIS
Anne CONNAN	Co-Présidente	Collectif 3R
Pascale LARDAT		Collectif 3R
Gérard MARCON		Collectif 3R
Anna LAURENT	Soutien relations internationales et plaidoyer	Zero Waste France
Dominique PAGES		Groupe des Sentinelles d'Ivry
Christine GILLOIRE	Secrétaire Générale	France Nature Environnement
Philippe DUFOURT	Directeur Général Délégué SITA	Groupement IP13
Frédéric GOURDIN	Directeur du projet IP13	Groupement IP13
Philippe HELIES	Membre de la CSS collège « Salariés »	Groupement IP13
Pascal BARDOU		Syndicat SPTE- RP

Documents mis à disposition des membres :

- Présentation du Syctom

Déroulement du groupe de travail :

- Mot d'accueil d'Hervé MARSEILLE, Président du Syctom
- Eléments chiffrés sur la concertation par Jacques ROUDIER, garant de la concertation
- Présentation de l'ordre du jour par Martial LORENZO
- Bilan des débats sur le gisement par Martial LORENZO
- Bilan des débats sur les modes d'accueil et de traitement des biodéchets dans le projet par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Syctom
- Bilan des débats liés aux alternatives à la méthanisation sur site et à la valorisation énergétique par Pierre HIRTZBERGER
- Echanges

Prochain Comité de Suivi : 27 mai 2016

1. Mot d'accueil, ordre du jour et bilans des groupes de travail

Hervé MARSEILLE, Président du Syctom, remercie les participants de leur présence. Il indique que le Syctom assistait la veille à la Commission de Concertation de l'Association des Maires de France sur la relance de la procédure d'agrément des éco organismes de la filière des emballages.

Martial LORENZO, DGS du Syctom, rappelle qu'aujourd'hui, sur les 80 M€ de contributions destinées au soutien aux collectes sélectives versées par les metteurs sur le marché sur le territoire du Syctom, seuls 27 M€ parviennent au Syctom pour des raisons de péréquation avec les territoires ruraux. La réforme envisagée des éco-organismes conduirait à ce que le Syctom ne reçoive plus que 14 M€, soit une baisse de près de 40 % sur les six prochaines années.

Hervé MARSEILLE ajoute que cette diminution des soutiens financiers risque d'aller à l'encontre du développement du tri sélectif et des collectes séparées, d'autant plus que cela requiert des investissements conséquents (notamment pour l'extension des consignes de tri aux plastiques).

Hervé MARSEILLE estime ainsi qu'il sera difficile de développer le tri si les aides et dotations aux collectivités (qui organisent la collecte sur leur territoire) diminuent.

Jacques ROUDIER, garant de la concertation, revient sur la concertation en cours. Il souligne l'ambiance courtoise et sérieuse des débats, qui permet de mieux acter les divergences d'opinion. A la date du 19 avril, il relève que 5 avis ont été déposés sur le site internet du projet d'Ivry-Paris 13 (<http://projet-ivryparis13.syctom.fr/>) ainsi que 10 questions qui ont toutes reçues une réponse du maître d'ouvrage. Jacques ROUDIER donne quelques éléments factuels sur les groupes de travail :

- Le premier groupe de travail sur le thème du « gisement » a rassemblé 26 participants pour une durée de 3 heures, avec 2 présentations extérieures et 29 questions/interventions
- Le deuxième groupe de travail sur le thème des « bio-déchets » a rassemblé 29 participants pour une durée de 4 heures, avec 5 présentations extérieures et 50 questions/interventions
- Le troisième groupe de travail sur le thème des « alternatives à la méthanisation sur site / valorisation énergétique » a rassemblé 30 participants pour une durée de 3 heures, avec 2 présentations extérieures et 35 questions/interventions

Hervé MARSEILLE s'étonne du peu d'avis et de questions déposées sur le site internet du projet, compte tenu des 6 millions d'habitants du territoire du Syctom.

Présentation de l'ordre du jour par Martial LORENZO

Martial LORENZO rappelle que l'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet du projet d'Ivry-Paris 13 (<http://projet-ivryparis13.syctom.fr/>).

Bilan des débats sur le gisement par Martial LORENZO

Martial LORENZO précise que 116 tonnes de bio-déchets ont été traitées en 2015 par le Syctom, notamment aux expériences de collecte des bio-déchets des marchés alimentaires et des restaurants menées par la Ville de Paris.

Martial LORENZO constate que 270 000 tonnes ont été mises en décharge en 2015, dont 150 000 tonnes de DMA. Il rappelle que l'objectif du Syctom est de ne plus enfouir de déchets ménagers, conformément aux objectifs français et européens.

Bilan des débats sur les modes d'accueil et de traitement des bio-déchets dans le projet par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Syctom

Pierre HIRTZBERGER précise que dans le nouveau schéma de traitement envisagé, les déchets ne séjournent que 5 à 7 jours dans l'installation, au lieu des 5 à 7 semaines prévues dans le dispositif initial. Il ajoute que l'abandon de la méthanisation permettra d'accueillir plus de bio-déchets (30 000 tonnes) au lieu des 8 000 tonnes initialement prévues. **Pierre HIRTZBERGER** souligne le rôle essentiel des installations du Sycotom pour le fonctionnement du réseau de chaleur urbain de Paris, les unités de valorisation énergétiques (UVE) chauffant 350 000 équivalents logements sur le territoire du Sycotom.

Martial LORENZO ajoute que le Sycotom, en association avec la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain), répondra prochainement à l'appel d'offres Combustibles Solides de Récupération (CSR) lancé par l'ADEME.

2. Echanges

Christine GILLOIRE, Secrétaire Générale de France Nature Environnement (FNE) Ile-de-France, souhaite avoir des informations supplémentaires sur la réversibilité des fours.

Martial LORENZO explique que le Sycotom tient compte d'une future diminution de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA), en prévoyant des fours qui pourront fonctionner avec de la biomasse.

Christine GILLOIRE s'étonne que les besoins en chaleur soient croissants alors que les logements sont de mieux en mieux isolés.

Martial LORENZO observe que la CPCU, dans ses hypothèses les plus optimistes, estime que le besoin en chaleur sera croissant puisque par exemple la nature du bâti parisien (immeubles haussmanniens notamment) ne permettra pas de faire des économies importantes. Dans le même temps, les logements neufs construits, bien qu'économiques en besoins de chaleur, auront besoin d'eau chaude sanitaire et ne permettront pas de faire diminuer le besoin global de chaleur.

Christine GILLOIRE demande comment peuvent s'expliquer les grandes différences de prévision entre le Sycotom et le Plan B'OM.

Martial LORENZO admet l'existence de ces différences mais estime que la seule variable entre les prévisions des uns et des autres est le temps. Il rappelle qu'à Lorient, 15 années ont été nécessaires pour collecter 24kg/an, pour un tiers des habitants de l'agglomération. A Lille, la métropole a choisi de renoncer à la collecte séparée des bio-déchets en zone dense. En conséquence, **Martial LORENZO** considère que l'objectif du Sycotom, qui est de collecter 22 kg de bio-déchets par an et par habitant en 2023, est déjà très ambitieux.

Hervé MARSEILLE ajoute que ce sont les collectivités qui sont en charge de la collecte des déchets et que les moyens alloués pour le développement des collectes sélectives risquent de diminuer parallèlement à la baisse des dotations. **Hervé MARSEILLE** explique que dans la commune de Meudon, il a fallu renoncer aux déchetteries mobiles et abandonner les collectes d'encombrants à la demande, faute de moyens. La mise en place de la collecte des bio-déchets lui paraît donc d'autant plus ambitieuse compte tenu de la situation budgétaire des collectivités et certaines pourraient même renoncer aux collectes sélectives. **Hervé MARSEILLE** rappelle enfin que la réforme territoriale et la Loi de Transition Énergétique (LTE) complexifient la tâche des collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers.

Christine GILLOIRE trouve cette situation désespérante, dans la mesure où les citoyens se sentent de plus en plus concernés par les problématiques environnementales.

Hervé MARSEILLE assure que les élus ont la volonté de faire progresser ces sujets dans la mesure des moyens dont ils disposent.

Philippe BOUYSSOU remercie les participants et le Sycotom pour le débat en cours, qui a permis d'acter les positions de chacun et à tous d'être entendus. **Philippe BOUYSSOU** estime toutefois que chacun doit désormais prendre ses responsabilités. **Philippe BOUYSSOU** rappelle que les élus sont tout à fait concernés par l'évolution de la société et que, en ce qui le concerne, il voudrait prioritairement ne plus recourir aux énergies fossiles pour la production de chaleur et d'énergie. **Philippe BOUYSSOU** insiste aussi sur le problème de la baisse des dotations qui met les collectivités en difficulté pour le développement des collectes sélectives.

Philippe BOUYSSOU relève les évolutions du projet d'Ivry-Paris 13. Il se félicite notamment de l'abandon probable de la méthanisation sur site, avec les nuisances et risques que cette technique pose. Toutefois, il admet qu'il existe un enjeu sur les prévisions de gisement. **Philippe BOUYSSOU** rappelle que la mairie d'Ivry-sur-Seine entend développer le chauffage urbain à Ivry-sur-Seine pour limiter le recours aux chaudières utilisant des ressources fossiles. **Philippe BOUYSSOU** estime aussi que le principe de réversibilité des fours constitue une garantie si les quantités de déchets à incinérer viennent à diminuer, ce qu'il appelle de ses vœux, tout comme le Collectif 3R et Zero Waste France. Toutefois, **Philippe BOUYSSOU** estime que la solution consistant à ne pas reconstruire l'usine d'Ivry-sur-Seine et à incinérer les déchets dans les autres installations du Sycotom (et des syndicats voisins) n'est pas raisonnable, notamment puisque les usines extérieures au Sycotom ne sont pas toutes en bon état et n'ont peut-être pas toutes les mêmes résultats que le Sycotom en matière de qualité des rejets atmosphériques.

Philippe BOUYSSOU acte les autres évolutions positives du projet : l'abandon du Tri-Mécano-Biologique (TMB), le temps de séjour des déchets dans l'installation qui passe de 5 à 7 semaines à 5 à 7 jours, la confirmation du recours au transport fluvial. **Philippe BOUYSSOU** attend des précisions supplémentaires sur la méthodologie de tri et sur les nuisances de l'installation, afin qu'il puisse informer les riverains et les élus d'Ivry-sur-Seine.

Hervé MARSEILLE rappelle que le Sycotom n'en est encore qu'au stade des réflexions quant à l'abandon de la méthanisation et que cette décision reviendra comme il se doit au Comité syndical le moment venu.

Pierre HIRTZBERGER répond aux interrogations du maire d'Ivry-sur-Seine. Sur le temps de séjour des déchets dans le nouveau dispositif envisagé, il précise le tri-préparation aura lieu dans les 2 jours et que l'incinération interviendra dans les jours suivants. La partie organique sera, dès la réception, séparée des autres fractions des OMr, conditionnée et évacuée, alors que le schéma initial prévoyait un traitement de 7 semaines pour méthaniser la fraction organique des déchets. **Pierre HIRTZBERGER** ajoute qu'il n'y aura plus de digestat sur le site d'Ivry-sur-Seine car le traitement de la fraction organique résiduelle se fera dans des installations extérieures. Il précise enfin que la matière organique issue des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) ne sera ni enfouie ni renvoyée au sol, mais valorisée dans des installations extérieures (probablement avec des boues d'épuration).

Dominique PAGES, sentinelle d'Ivry, considère que les citoyens d'Ivry-sur-Seine aimeraient voir disparaître l'usine d'incinération d'Ivry-sur-Seine, qu'ils subissent depuis des années. **Dominique PAGES** estime que la somme économisée suite à une non-reconstruction de l'usine serait colossale, et que cet argent pourrait être utilisé pour développer le tri et le recyclage, comme à Milan et à San Francisco.

Dominique PAGES voudrait savoir quels filtres seront installés pour traiter les fumées et comment seront menées les analyses de fumées. Elle s'inquiète que les analyses actuelles ne permettent pas de

détecter toutes les dioxines : les dioxines bromées seraient moins bien analysées que les dioxines chlorées. **Dominique PAGES** s'étonne que les cartons partent en fumée alors qu'ils pourraient être réutilisés comme à Toulouse (90 tonnes de cartons recyclés sur 100 tonnes collectées). Elle s'inquiète aussi des risques sanitaires que l'incinération de biomasse pourrait poser.

Martial LORENZO, en tant qu'ancien responsable de la gestion des déchets à Toulouse, explique avoir mis en place la collecte des papiers/cartons des commerçants à Toulouse, pour des résultats de tonnage emblématiques certes mais assez anecdotiques. Il rappelle que de nombreux papiers et cartons présents dans les OMr sont souillés (non-recyclables) d'où l'intérêt de l'incinération. Sur le sujet des fumées, **Martial LORENZO** explique que les normes s'appliquent à tous les acteurs concernés, quels que soient les combustibles incinérés, sous le contrôle des services de l'Etat. Il ajoute que les installations du Sycotom sont surveillées comme les autres, voire même plus, notamment au travers de contrôles inopinés.

Anna LAURENT, pour Zero Waste France, rappelle que l'association a proposé 12 actions dans son Plan B'OM : les collectivités pourraient financer ces actions plutôt que d'investir dans le coûteux projet de reconstruction de l'usine d'Ivry-Paris 13. **Anna LAURENT** explique que la LTE n'incite pas à produire des CSR mais plutôt à valoriser des déchets, notamment des bio-déchets. Ainsi, la production de CSR ne doit pas se faire au détriment de la prévention des déchets et de la valorisation matière. Elle estime à ce propos que la valorisation organique n'est pas très visible dans les prévisions du Sycotom. **Anna LAURENT** donne l'exemple de Milan, où 95kg de bio-déchets par an et par habitant sont collectés, en zone dense et à 80% en habitat collectif.

Martial LORENZO rappelle qu'il n'y a pas 95kg de bio-déchets dans les poubelles parisiennes.

Isabelle LARDIN, pour la ville de Paris, confirme que les campagnes de caractérisation des déchets n'ont pas permis de constater plus de 70kg/an/hab de bio-déchets dans les poubelles parisiennes, avec des quantités très hétérogènes et beaucoup plus basses dans certains quartiers. **Isabelle LARDIN** rappelle que les bio-déchets posent des problèmes de stockage et que la participation des citoyens n'est pas optimale.

Martial LORENZO ajoute que les prévisions du Sycotom reposent notamment sur les chiffres des collectivités, dont la ville de Paris qui expérimentera la collecte séparée des bio-déchets dans les 2^e et 12^e arrondissements. A propos des CSR, **Martial LORENZO** renvoie à l'appel d'offres de l'ADEME : la production de CSR est parfaitement en cohérence avec la LTE. **Martial LORENZO**, sur les exemples étrangers, rappelle que les normes sanitaires, les organisations et les habitudes ne sont pas les mêmes. Certaines pratiques des villes citées en exemple par Zero Waste ne seraient pas autorisées en France.

Hervé MARSEILLE insiste sur les différences de réglementation, de territorialité (les acteurs n'agissent pas aux mêmes échelles) et de comportement des habitants. Il estime que les 26 millions de touristes qui passent chaque année à Paris ne facilitent pas le travail de prévention. Il note également que l'application uniforme de la politique milanaise en matière de déchets n'est pas une réalité dans les autres grandes villes du nord au sud de l'Italie. De fait, il est très difficile de généraliser les démarches.

Philippe BOUYSSOU rappelle qu'en dépit des désaccords, des avancées significatives ont été faites, comme l'abandon de la méthanisation. Il regrette toutefois que le consensus ne soit pas possible.

Philippe BOUYSSOU explique que la superposition de deux territoires différents, celui du Sycotom et celui de la Métropole du Grand Paris (avec ses EPT, Etablissements Publics Territoriaux), risque d'aboutir à des pratiques de collecte différentes. **Philippe BOUYSSOU** ajoute que même au sein d'un EPT ou d'un bassin versant, il n'est pas évident que toutes les communes adoptent les mêmes pratiques. Il donne l'exemple de la collecte des bio-déchets des restaurants scolaires mise en place à Ivry-sur-Seine, mais

pas dans les 24 autres communes de l'EPT12. Par ailleurs, il rappelle que le bassin versant d'Ivry concerne plusieurs EPT différents.

Philippe BOUYSSOU ne veut pas laisser penser qu'il y aurait d'un côté des obsédés de la reconstruction et de l'autre une société civile avec des postures dogmatiques. **Philippe BOUYSSOU** assure qu'il aimerait bien que le site d'Ivry-sur-Seine serve à autre chose mais estime que dans le temps à venir, la reconstruction de l'usine est inévitable pour répondre aux besoins de traitement. Il ajoute qu'il n'est pas possible de garder l'usine telle quelle et que sa reconstruction permettra de réduire la pollution, ne serait-ce que par la diminution de moitié de la capacité d'incinération.

Anne CONNAN trouve regrettable que le Sycdom ne tienne pas compte des objectifs réglementaires, qu'il table sur une stagnation des ratios de collecte et qu'il mène toujours les mêmes politiques. **Anne CONNAN** estime aussi que Paris doit être comparée aux autres métropoles européennes qui ont fait des progrès en la matière.

Hervé MARSEILLE lui répond que le débat a déjà eu lieu.

Christine GILLOIRE entend les objections du Sycdom mais rappelle la responsabilité de tous vis-à-vis des générations futures. Elle s'inquiète de l'utilisation qui sera faite du digestat et annonce que des questions plus précises de France Nature Environnement seront transmises au Sycdom.

Martial LORENZO rappelle que le Sycdom s'est fixé pour objectif de ne plus enfouir de déchets, tout en diminuant de moitié la capacité d'incinération de l'usine d'Ivry-Paris 13 (de 700 000 tonnes à 350 000 tonnes), ce qui lui paraît plutôt ambitieux. **Martial LORENZO** explique que le digestat issu de la valorisation de la fraction organique des OMr (qui ne sera pas mélangée aux bio-déchets collectés séparément) ne retournera pas au sol sous forme de compost mais a plutôt vocation, non pas à être enfoui, mais à être incinéré sur le site externe où aura lieu la méthanisation.

Martial LORENZO, avec l'approbation du garant de la concertation Jacques ROUDIER, demande à ce que les questions soient déposées sur le site internet du projet afin que tous puissent bénéficier des réponses du Sycdom.

Pascale LARDAT regrette qu'il y ait eu peu d'avancées mais remercie le Sycdom de la qualité des débats, d'avoir écouté les opposants et d'avoir transmis les informations demandées. **Pascale LARDAT** estime que la question de la collecte des déchets est centrale et regrette en conséquence que les élus n'aient pas été plus présents et plus concernés. Elle regrette que le tri soit fait par des machines et pas par les habitants, ce qui n'encourage pas les efforts de tri et de recyclage.

Hervé MARSEILLE rappelle que les élus ont écouté Zero Waste France présenter le Plan B'OM lors d'un Bureau Syndical et que des élus sont venus aux groupes de travail et bien entendu dans le présent Comité de suivi. Sur les 84 communes adhérentes au Sycdom, **Hervé MARSEILLE** précise que les territoires, les pratiques de collecte, les sociologies et les contraintes liés à l'urbanisme diffèrent. Il fait remarquer que le projet d'Ivry-Paris 13 concerne l'ensemble de la Métropole, ainsi que le service public de traitement des déchets. **Hervé MARSEILLE** estime que tous les acteurs peuvent ou ont pu donner leur avis sur le projet, qui est débattu depuis plus de 12 ans.

Jean-Marie BRETILLON, Maire de Charenton-le-Pont, explique que la collecte coûte chaque année 5M€ à sa ville. Il regrette qu'il n'y ait pas de politique nationale pour la collecte des déchets, avec notamment les mêmes couleurs pour les bacs, ce qui permettrait de mener des campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale. **Jean-Marie BRETILLON** explique que la commune de Charenton-le-Pont a

commandé une étude à AIRPARIF sur l'impact de l'usine d'Ivry-Paris 13 sur les groupes scolaires notamment. Cette étude a mis en évidence que la commune, bien que située à 400 mètres du centre d'Ivry-Paris 13, était très peu affectée par l'usine mais plutôt par les polluants émis par la circulation automobile. **Jean-Marie BRETILLON** estime que la diminution de moitié du volume de déchets incinérés constitue déjà un beau progrès.

Anne CONNAN aimerait avoir accès à l'étude en question.

Martial LORENZO explique que ces études sont sur le site d'AIRPARIF et que l'impact des usines du Sycotom est négligeable par rapport à la pollution causée par la circulation automobile.

Pierre JEREMIE, pour la DRIEE, confirme que sur les différentes études menées, y-compris sur des espaces où des usines plus polluantes que celle d'Ivry-sur-Seine sont installées, la pollution liée à la circulation automobile est largement prédominante et que l'impact de l'usine sur la qualité de l'air n'est même pas détectable.

3. Clôture de la réunion

Martial LORENZO rappelle les prochaines échéances et remercie les participants.

- Groupe de travail n°4, thèmes « intégration du projet / accompagnement du projet » du 12 mai
- Comité de Suivi du 27 mai
- Réunion publique du 29 juin (*date modifiée après la séance*)

Le Groupe de travail se termine à 18h10.